

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 04 juin 2013 CONSEIL SCIENTIFIQUE

Lieu : Saint James, Salle de réunion de la Communauté de Communes

Heure de la réunion : 9h30

Étaient présents : Pierre AUROUSSEAU, Jean-Luc BAGLINIÈRE, Bernard CLÉMENT, Hubert CAPLET, Romain DESGUÉE, Marie-Anne GERMAINE, Catherine GRIMALDI, Patrick LE MAO, Jean-Claude LEFEUVRE, Hervé MOALIC, Karine DEDIEU, Alain RADUREAU, Aurélie JOUÉ.

Étaient excusés : Jean COLLETTE, Alain CRAVE, Éric FEUNTEUN, Yves LUGINBUHL, Mickaël MARY, Nathalie HERVÉ-FOURNEREAU, Julien PÉTILLON, Isabelle RAUSS, Nadège ROSSI, Élodie NIVOT, Sylvie LE ROY, Nathalie GENIN, Karine HAVARD.

Le secrétariat de séance est assuré par Adeline COLASSE et Laurent TRAVERT.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 03 avril 2013 :

Le Président demande si quelqu'un souhaite faire des modifications sur le compte-rendu. En l'absence de remarque, le compte-rendu est approuvé.

2. Arasement des barrages de la rivière Sélune : Quels changements pour la biodiversité, les flux géochimiques et biologiques du cours d'eau ? Quels changements pour les acteurs locaux en termes d'usages et de représentations ? (J. L. BAGLINIERE) :

(voir diaporama joint)

Échanges sur ce point :

Quelle connaissance et quel suivi a-t-on des interceptions de sels nutritifs par les barrages actuels pour anticiper le fonctionnement futur de la Sélune ?

Les flux de matières en suspension seront suivis en amont (par EDF) et en aval (par l'INRA) des barrages dès la fin de 2013. Des préleveurs sont également prévus pour mesurer C N P sur les particules et en solution, et estimer ainsi les flux parvenant à la baie.

Attention, les flux de phosphore sont très difficiles à appréhender, ils sont élevés par temps de pluie. On considère qu'en moyenne, 90% des flux de phosphore transitent pendant 2% du temps.

Il serait également intéressant de connaître dès aujourd'hui la quantité de phosphore piégée dans les sédiments de la baie. En règle générale, on manque d'information sur le fonctionnement des estuaires et on a peu d'information sur le fonctionnement des petits fleuves côtiers.

En l'occurrence, sur la Sélune, le suivi en estuaire va être centré essentiellement sur la caractérisation de l'état et de l'évolution des habitats et des réseaux trophiques.

La durée de suivi après l'arasement des barrages semble insuffisante. On considère en milieu marin qu'après modifications du milieu, le retour à une situation stable s'opère au bout de 15 ans pour les invertébrés et 20 ans pour les poissons.

Néanmoins, certains travaux montrent que la restauration d'une rivière après une perturbation écologique pourrait être plus rapide que celle du milieu marin. Il serait bon de prévoir des analyses quelques années après pour le vérifier.

Le Conseil Scientifique souligne la nécessité d'exemplarité, à la fois environnementale et socio-économique. Sur ce dernier point, les moyens mériteraient d'être renforcés.

3. Les transferts des bassins versants vers les cours d'eau et leur modélisation : (C. GRIMALDI)

(voir diaporama joint)

Échanges sur ce point :

Les ordres de Strahler élevés sont ils pris en compte dans la modélisation ?

Ils ne sont pas pris en compte pour l'instant car le modèle n'a été utilisé que sur les petits bassins et donc les ordres 1 et 2, qui représentent déjà environ 50% d'un bassin comme celui du Couesnon.

La modélisation prend-elle en compte les cas comme celui de la Sélune où une agglomération importante se trouve sur l'amont du bassin ?

Sur Saint-Hilaire du Harcouët, la station d'épuration est récente et elle ne génère pas de quantité importante de pollution. Cependant, les zones urbaines et les pollutions ponctuelles ne sont pas prises en compte dans ces modélisations.

Les animatrices de SAGE souhaiteraient savoir si les objectifs de qualité visés par les SDAGE Seine-Normandie et Loire-Bretagne sur les cours d'eau seront suffisants pour atteindre la bonne qualité des eaux littorales.

Il semble que les prévisions de réduction des flux envisagés n'auront pas d'impact direct sur les productions de coquillages. Néanmoins, les nutriments affectent d'autres compartiments du cycle biologique et peuvent en conséquence mettre en péril la chaîne trophique.

A ce sujet, Monsieur RADUREAU propose de présenter l'évolution des marais salés à la prochaine réunion du Conseil Scientifique.

Monsieur LE MAO présentera également la modélisation IPRAC sur la baie.

4. A propos des flux d'Azote et de Phosphore sortant des bassins versants de la Baie du Mont-Saint-Michel : (P. AUROUSSEAU)

(voir diaporama joint)

Monsieur AUROUSSEAU propose d'étendre les simulations de flux de nutriments aux cours d'eau côtiers du sud Manche. L'inter-SAGE récupérera et transmettra l'ensemble des données disponibles.

Les flux qui arrivent dans la baie du Mont-Saint-Michel sont suffisamment important pour générer des problèmes d'eutrophisation. Toutefois, la turbidité et la température de l'eau en fond de baie permettent d'éviter les phénomènes de marée verte. Ces phénomènes se manifestent néanmoins dans la région de Granville où l'eau est plus claire. Dans le fond de baie, les problèmes de nutriments se traduisent par l'invasion du Chiendent dans les herbus.

Les flux de pesticides dans les cours d'eau semblent toujours importants, a-t-on connaissance des teneurs dans les eaux de la baie ?

A priori, aucun indicateur n'a été mis en place sur les pesticides étant donnée la grande variété de produits utilisés. Il serait utile d'améliorer la connaissance sur ce sujet, les pesticides peuvent avoir des effets indirects trans-générationnels sur les populations.

5. Mise en place d'un groupe de travail sur la mesure de flux :

A la prochaine réunion du Conseil seront présentés la problématique du chiendent par Monsieur RADUREAU et la modélisation marine par Monsieur LE MAO.

Monsieur LEFEUVRE propose d'attendre cette réunion pour lancer les travaux du groupe de travail sur le flux.

6. Points divers :

Monsieur BICHON, Président du Syndicat Mixte du Couesnon aval souhaiterait qu'une expérimentation soit mise en place sur les herbues afin de vérifier l'impact du pâturage sur la croissance du Chiendent. Monsieur RADUREAU indique s'être entretenu avec lui sur ce sujet. Le Conseil propose qu'un groupe de travail sur la gestion des prés salés soit mis en place et que cette expérimentation soit étudiée dans ce cadre.

Monsieur LEFEUVRE précise qu'une expérimentation est en cours depuis 1997 sous l'égide de l'ONCFS représenté par Monsieur Vincent SCHRICKE, chargé de la réserve de chasse et de faune sauvage de la baie du Mont-Saint-Michel. Malgré le fait que cet espace est soumis au pâturage de 600 brebis environ, présentes à certaines périodes de jour comme de nuit dans des parcs mobiles, des travaux de broyage mécanique du chiendent et de la fétuque continuent d'être effectués chaque année.

Fin de la réunion : 13h00

Prochaine réunion du Conseil Scientifique :

Le jeudi **29 août 2013** à **9 H 30**.

La réunion se déroulera au CPIE Baie du Mont-Saint-Michel, Maison de la Baie au Vivier-sur-Mer (35).

L'ordre du jour sera également complété mais sont d'ores et déjà prévues :

- intervention de Monsieur RADUREAU sur l'évolution des marais salés
- Intervention de Monsieur LE MAO sur le modèle IPRAC.